

Présentation de la HES-SO

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale qui compte plus de 19'400 étudiantes et étudiants, est la plus grande HES de Suisse. Ses 67 filières d'études Bachelor et Master ainsi que ses activités de recherche se déclinent dans six domaines qui sont Design et Arts visuels, Economie et Services, Ingénierie et Architecture, Musique et Arts de la scène, Santé et Travail social. Elle offre également une large palette de formations continues (MAS, DAS et CAS).

Créée il y a 17 ans seulement, la HES-SO forme un ensemble interdisciplinaire, riche et performant aussi

bien sur le plan de l'enseignement qu'en matière de Recherche appliquée et Développement. La recherche de la HES-SO est orientée vers la pratique et menée en partenariat avec un grand nombre d'entreprises, d'institutions socio-sanitaires et culturelles. Avec 28 hautes écoles, la HES-SO joue un rôle prépondérant dans le développement socio-économique et culturel dans les sept cantons de la Suisse occidentale et se positionne comme une actrice reconnue du paysage suisse et international de l'enseignement supérieur.





Le domaine Santé en bref

Le domaine Santé de la HES-SO est l'un des six domaines de la HES-SO. Il regroupe plusieurs hautes écoles de santé réparties dans toute la Suisse occidentale. En plus des huit filières bachelor, il offre une filière d'études Master ès Sciences en sciences infirmières gérée conjointement par la HES-SO et l'Université de Lausanne (UNIL).

Avec ses neuf filières de formation et plus de 3200 étudiant-e-s, le domaine Santé de la HES-SO est le plus grand de toutes les HES santé du pays et le seul qui réunit en son sein la totalité de l'offre de formation HES dans la santé qui existent en Suisse.

Formation de base

Filières Bachelor

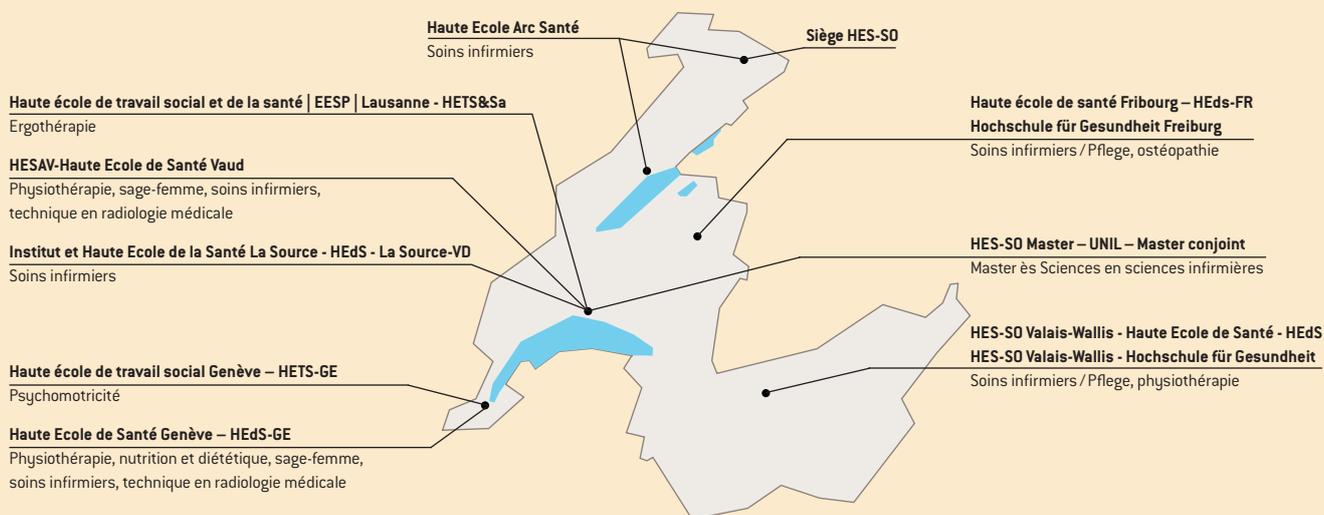
- Ergothérapie
- Nutrition et diététique
- Ostéopathie
- Physiothérapie
- Psychomotricité
- Sage-femme
- Soins infirmiers
- Technique en radiologie médicale

Filière Master

- Master ès Sciences en sciences infirmières, en partenariat avec l'Université de Lausanne

¹ Il est à noter que la filière Ostéopathie n'entre pas dans la logique du cursus bachelor professionnalisant telle que présentée dans ce document.

L'offre en formation du domaine Santé de la HES-SO est dispensée dans les hautes écoles romandes



Chaque filière du domaine Santé de la HES-SO propose une formation à plein temps. La filière Soins infirmiers offre également la possibilité de suivre la formation en emploi.



Formation continue

Les formations continues du domaine Santé aboutissent à des diplômes MAS, DAS ou CAS. Elles répondent aux besoins de l'exercice des professions de la santé et permettent la diffusion des nouvelles connaissances développées par les activités de recherche.

Recherche appliquée et Développement (Ra&D)

La Ra&D réalisée dans les hautes écoles est soutenue par la HES-SO. 7 Unités ou départements de recherche sont répartis dans les différentes hautes écoles.

Ses finalités sont:

- développer des savoirs propres au domaine et aux filières du domaine Santé tout en optimisant le transfert de ses résultats dans la formation ;
- développer des projets d'innovation dans la pratique professionnelle.

Ses thèmes prioritaires sont :

- Evolution démographique ;
- Dispositifs socio-sanitaires ;
- Développement et évaluation d'outils et de compétences cliniques et techniques ;
- Prévention, promotion de la santé ;
- Réhabilitation, réinsertion.

Prestations de service

Les prestations de service consistent en la mise à disposition des compétences des écoles auprès d'organismes et d'institutions publiques ou privées des milieux de la santé. Ces prestations sont principalement :

- des enquêtes, des études ;
- des expertises et évaluations ;
- des supervisions ;
- du soutien au développement de projets ;
- des enseignements et des conseils ;
- des collaborations à des revues scientifiques et professionnelles.

Mobilité, relations internationales

Au plan national, chaque filière collabore activement avec ses homologues de Suisse alémanique et italienne au sujet des plans d'étude, des programmes et du développement des formations.

Au plan international, les enseignements sensibilisent aux différences entre les pays en matière de santé et d'exercice des professions des différentes filières. La collaboration internationale se concrétise par des échanges bilatéraux avec d'autres établissements qui permettent:

- à des étudiant-e-s d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger ;
- à des étudiant-e-s d'écoles étrangères partenaires de venir étudier dans les filières suisses ;
- à des enseignant-e-s des filières du domaine Santé de transmettre leur savoir à l'étranger dans les écoles partenaires ;
- aux étudiant-e-s et au personnel d'enseignement de bénéficier des apports du corps enseignant des écoles partenaires.

Principes régissant les formations dans les domaine Santé de la HES-SO

Les formations dispensées dans les filières du domaine Santé de la HES-SO répondent aux besoins de santé présents et futurs de la population et s'ajustent au système sanitaire suisse. Elles développent chez les étudiant-e-s un profil de praticien réflexif et praticienne réflexive et d'expert-e-s dans leur domaine professionnel.

Métier de l'humain

Les formations reconnaissent le caractère singulier et imprévisible des situations rencontrées dans les métiers de l'humain, ce qui requiert de grandes capacités d'adaptation aux circonstances, de prise en compte des potentialités des personnes et de maîtrise de son implication personnelle.

Formation d'adulte

Les formations accorde à l'étudiant-e un rôle d'acteur de sa formation et stimule son autonomie et ses responsabilités.

Formation en alternance

Les formations alternent des temps de formation à l'école et sur le terrain pour offrir à l'étudiant-e la possibilité d'être rapidement au contact avec la complexité des situations professionnelles. Le dispositif de formation permet de traiter les tensions nées de la confrontation des savoirs théoriques et des savoirs pratiques et d'assurer la meilleure articulation entre eux.

Dispositif de formation pratique

Un dispositif réglementaire et financier de partenariat entre les institutions socio-sanitaires qui reçoivent des étudiant-e-s en formation pratique et la HES-SO permet d'assurer un encadrement en stage par des praticiens formateurs et praticiennes formatrices expert-e-s du terrain, reconnu-e-s et désigné-e-s par leur institution et disposant d'une formation postgrade spécifique.

Approche par compétences

Les formations développent une approche par compétences pour favoriser chez les étudiant-e-s la capacité à comprendre, à appréhender et à analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes



Les formations s'appuient sur des **référentiels de compétences et des rôles communs aux professions de la Santé** définis au niveau national.

Les étudiant-e-s disposent, au terme de leur formation, d'une part des compétences génériques valables pour toutes les professions de la santé de niveau HES :

- Un savoir approprié aux défis de la politique de santé ;
- Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques ;
- Un comportement professionnel et responsable ;
- Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter.

Les étudiant-e-s disposent d'autre part, de compétences spécifiques à leur profession articulées autour de sept rôles communs à toutes les professions de la santé :

- Expert-e
- Communicateur ou communicatrice
- Collaborateur ou collaboratrice
- Manager
- Promoteur ou promotrice de la santé
- Apprenant-e et formateur ou formatrice
- Professionnel-le.

Travail de Bachelor

Les formations comprennent un Travail de Bachelor qui est l'occasion pour les étudiant-e-s de s'initier concrètement à une démarche méthodologique de recherche et développement en :

- élaborant un questionnaire professionnellement pertinent ;
- cherchant des sources documentaires appropriées ;
- envisageant une méthodologie adéquate de production et d'analyse de données ;
- menant concrètement et modestement une telle démarche méthodologique ;
- tirant des conclusions de sa démarche pour sa profession ;
- rédigeant un document publiquement accessible.

Interprofessionnalité

Les formations en réponse aux évolutions du système socio-sanitaire et en s'appuyant sur les deux rôles de communication et de collaboration développent chez les étudiantes la capacité à mener des actions interprofessionnelles.

Bachelor of Science HES-SO de Sage-femme

- Plus de 130 étudiantes et étudiants
- Formation en français
- Formation à plein temps
- 2 hautes écoles
 - Haute école de santé Genève - HEdS-GE
Formation initiale
180 crédits ECTS
3 ans
 - HESAV-Haute Ecole de Santé Vaud (Lausanne)
Formation seconde
120 ECTS avec reconnaissance de 60 ECTS du Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers
2 ans
- Travail de Bachelor 12 ECTS



© HES-SO Philippe Getaz

- Référentiel de compétence pour les sages-femmes
- Contenus de programme issus des savoirs scientifiques (disciplinaires et contributifs) et des savoirs professionnels
- Large réseau d'institutions sanitaires partenaires de la formation pratique.
- Partenaires internationaux pour les programmes d'échange

Concept

Le Bachelor of Science HES-SO de Sage-femme vise à former des professionnel-le-s qui :

- disposent de connaissances dans le champ de l'obstétrique et de la périnatalité leur permettant de comprendre les situations des femmes, des nouveaux-nés et des familles dans la période périnatale. Ces connaissances se basent et intègrent des éléments tirés des recherches et des publications scientifiques ;
- ont la capacité de former des jugements professionnels, notamment sur la base d'une réflexion éthique, d'un raisonnement clinique structuré, de l'utilisation de références scientifiques pertinentes et de l'analyse de leur pratique ;
- savent communiquer en s'adaptant à l'objectif aux femmes et leur famille, et autres professionnel-le-s de santé dans le cadre d'une pratique interprofessionnelle ;
- disposent de capacités d'apprentissage en autonomie leur permettant d'évaluer leur pratique, formuler des questions en lien avec les problématiques qu'ils rencontrent et trouver les ressources pour y répondre.

La formation s'appuie sur les cadres de références suivants :

- Les standards globaux pour la formation initiale des infirmières et infirmiers et des sages-femmes et les directions stratégiques pour les services infirmiers et sages-femmes édictés par l'OMS qui permettent une mise en concordance de la formation avec les exigences internationales.
- Les normes globales pour la formation et la pratique des sages-femmes édictées par l'ICM.
- Les données épidémiologiques relatives à la santé des femmes et des familles qui permettent l'orientation des soins.
- Une approche centrée sur la personne qui prend en compte chaque femme dans ses spécificités et ses besoins propres, sans jugement, avec respect et dans le but de participer à son développement et à sa santé.

- L'Evidence Based Midwifery qui légitime une approche clinique scientifique actualisée, respectueuse des choix des femmes et des ressources de l'environnement.
- L'intégration de l'évaluation clinique (clinical assessment) spécifique à la pratique de sage-femme.
- Les cadres éthiques nécessaires à un jugement éclairé et respectueux du droit des femmes, des enfants et des familles.
- Les nouvelles directives européennes sur la reconnaissance des qualifications professionnelles Dir.2005/36/CE, afin de garantir la reconnaissance de la formation au niveau national et international européen.

Référentiel de compétence de la sage-femme

A. Rôle d'expert-e sage-femme

En tant qu'expert-e-s, les sages-femmes conduisent les activités spécifiques à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur domaine de compétences. Dans ce cadre, elles/ils énoncent des jugements cliniques et prennent des décisions.

- Compétence Ab1 : Prendre des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.
- Compétence Ab2 : Détecter, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.
- Compétence Ab3 : Détecter les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives.
- Compétence Ab4 : Promouvoir avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

B. Rôle de communicateur ou communicatrice

En qualité de communicateurs et communicatrices, les sages-femmes favorisent une relation de confiance dans leur environnement et transmettent des informations de manière ciblée.

- Compétence Bb1 : Pratiquer une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

- Compétence Bb2 : Accompagner la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouveau-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.
- Compétence Bb3 : Maintenir la communication même dans des situations à évolution rapide qui nécessitent des décisions immédiates, en incluant toutes les personnes concernées et en garantissant la qualité du processus décisionnel.
- Compétence Bb4 : Utiliser les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

C. Rôle de collaborateur ou collaboratrice

En tant que collaborateurs et collaboratrices, les sages-femmes participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle :

- Compétence Cb1 : Conduire une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.
- Compétence Cb2 : Créer un réseau de soins autour de la femme, du couple et de la famille sur la base des vulnérabilités identifiées. Elles/ils les coordonnent en collaboration avec d'autres expert-e-s, tout en veillant à une relation de symétrie.

D. Rôle de manager

En tant que managers, les sages-femmes exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur carrière professionnelle propre.

- Compétence Db1 : Diriger et organiser avec efficacité et efficacité les ressources humaines, logistiques, financières et administratives à leur disposition afin d'offrir des prestations optimales à la femme, à l'enfant et à la famille, à l'équipe interdisciplinaire et à la société.
- Compétence Db2 : Evaluer et documenter en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

E. Rôle de promoteur ou promotrice de la santé (Health Advocate)

En tant que promoteurs et promotrices de la santé, les sages-femmes s'appuient sur leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et la qualité de vie des femmes et des collectivités.

- Compétence Eb1 : S'engager pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.
- Compétence Eb2 : Encourager la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.
- Compétence Eb3 : Participer à des programmes de promotion de la santé et de prévention.

F. Rôle d'apprenante et de formateur ou formatrice

En tant qu'apprenant-e-s et formateurs et formatrices, les sages-femmes démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes :

- Compétence Fb1 : Analyser et conçoivent leurs propre processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.
- Compétence Fb2 : Analyser les résultats scientifiques de manière systématique et critique, elles articulent expériences cliniques et données probantes et transfèrent efficacement ces acquis dans la pratique.
- Compétence Fb3 : Participer à des recherches appliquées dans leur domaine professionnel, par une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle, et transmettent par des méthodes adéquates les savoirs et connaissances spécifiques sage-femme aux femmes, familles et équipes interprofessionnelles.
- Compétence Fb4 : Porter individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Identifier les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.

G. Rôle de professionnel-le

En tant que professionnel-le-s, les sages-femmes s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la femme et de la société, se forgent une éthique personnelle et une éthique partagée, et prennent soin de leur propre santé :

- Compétence Gb1 : Assumer une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.
- Compétence Gb2 : Déterminer leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.
- Compétence Gb3 : Acquérir en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

- Compétences Gb4 : Défendre, auprès d'un large public, l'importance de leur profession et de son évolution. Elles/ils s'engagent pour une pratique compétente et de haute qualité, adaptée aux besoins des femmes et des familles

Principes pédagogiques et didactiques

- Approche par compétences et pratique réflexive : études et présentations de cas, analyse de pratiques, ateliers réflexifs sur la base de situations vécues ou fictives, débriefing des périodes de formation pratique, ateliers de pratique simulée de différents types ;
- Approche intégrant les données probantes : travaux de modules incluant les résultats de recherche, analyse critique d'articles scientifiques, cours proposés par des chercheurs et chercheuses ou construits sur la base de résultats de recherches, bibliographies de base et complémentaires régulièrement mises à jour ;
- Apprentissage autonome favorisé par la prise en compte des acquis de l'expérience, une approche centrée sur les besoins des étudiant-e-s, utilisation du E-Learning et du blended Learning, développement de projets personnels ;
- Cours et journées intersites permettant aux étudiant-e-s des deux programmes de formation de se rencontrer et de travailler sur des thématiques emblématiques de la profession.

Concept d'évaluation

Les dispositifs d'évaluation utilisent des moyens variés, en cohérence avec les objectifs de formation :

- Examens oraux et écrits
- QCM
- Démarche de soins
- Etudes de cas
- Examens cliniques objectifs structurés (ECOS)
- Réalisation de projets



